



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Alpes-de-Haute-Provence

Pôle gestion des ressources humaines  
et des moyens

Temps partiel 2024-2025

Téléphone : 04 92 36 68 66

Mél : ce.pgrhm04@ac-aix-marseille.fr

Avenue du Plantas

04004 Digne-les-Bains

Digne-les-Bains, le 14 décembre 2023

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
des Alpes-de-Haute-Provence

à

Mesdames et messieurs les personnels  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
des Alpes de Haute Provence

**Objet** : Campagne de temps partiel professeur des écoles 2024-2025

**Référence** : bulletin académique à paraître en décembre 2023

La circulaire académique à paraître au bulletin académique Aix Marseille fixe le cadre général dans lequel s'organisent les demandes de temps partiel des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré au titre de l'année scolaire 2024-2025.

La procédure de recueil des demandes ou des renouvellements se fait obligatoirement par l'intermédiaire de l'application DTP1D sur le portail ESTEREL.

Concernant le département des Alpes-de-Haute-Provence, l'application sera ouverte du :

**lundi 8 janvier 2024 au mercredi 7 février 2024**

Pour le directeur académique des services  
de l'éducation nationale et par délégation

Le secrétaire général,

Olivier ADROGUER